

Grippe aviaire la basse cour d'un particulier touchée



Grippe aviaire la basse cour d'un particulier touchée

Alors que la reprise depuis mai de l'extension des cas de gripes aviaires semblait se calmer sur le département, une suspicion de la présence du virus dans la basse cour d'un particulier sur la commune de Montesquiou en début de semaine et confirmée depuis vient raviver l'angoisse des éleveurs de volailles.

L'abattage des animaux a été effectué ce mardi 13 juin.

La préfecture du Gers rappelle que le virus de l'influenza aviaire continue de circuler activement dans le Sud-Ouest et représente toujours une menace pour la filière avicole. Les éleveurs sont appelés à la plus grande vigilance et à respecter les règles de biosécurité. Les particuliers détenteurs de volailles ou d'oiseaux captifs doivent également mettre leurs animaux à l'abri et signaler tout signe clinique anormal.